Règlement complet du concours photos estival organisé par le Vélodrome de Limoges Métropole à l'occasion de l'été.

**Du mardi 1er juillet au vendredi 15 août 2025**

Partage tes vacances avec le vélodrome et tente de remporter un cadeau surprise !

**PREAMBULE**

Depuis quelques années le Vélodrome Raymond Poulidor de Limoges Métropole est en plein développement dans le but d'accroître sa notoriété, d'étendre la cible de ses utilisateurs et de diversifier ses activités.

C'est dans ce cadre-là, que le Vélodrome organise un concours photos sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram, à l'occasion de l'été. L'idée étant de créer une dynamique engageante.

**ARTICLE I – ORGANISATION DE JEU**

Le Vélodrome Raymond Poulidor, appartenant à la Communauté urbaine Limoges Métropole, dont le siège social est situé 19 rue Bernard Palissy, CS 10001 87011 Limoges cedex 1 représentée par son Président, Monsieur Guillaume Guérin, organise un concours photos sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram.

L'organisation de ce concours photos se déroulera de la manière suivante :

- **Annonce du lancement du concours photo le mardi 1er juillet 2025 à 12 heures (heures françaises) du concours faisant foi**
- **Clôture des participations le vendredi 15 août 2025 à 20 heures**
- **Tirage au sort et annonce du gagnant le lundi 18 août 2025 à 12 heures**

Les modalités de participation décrites dans le présent règlement seront exposées aux participants lors du lancement du concours photos en description de la publication.

Ce concours photos sera accessible à partir des réseaux sociaux du Vélodrome de Limoges Métropole.

Le gagnant sera tiré au sort via la plateforme Pixel Picad.

Le gagnant tiré au sort sera annoncé et contacté sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram directement.

**ARTICLE II – DURÉE DU CONCOURS**

Le concours photos sera annoncé le mardi 1er juillet 2025 à 12 heures.
Les participations se clôtureront le vendredi 15 août 2025 à 20 heures.
La durée de participation est donc de 46 jours.

**ARTICLE III – CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION**

**Conditions :**

Ce concours photos est gratuit et ouvert à toutes personnes physiques.

Page 1 sur 3

LIMOGES MÉTROPOLE

# Règlement complet du concours photos estival organisé par le Vélodrome de Limoges Métropole 2025

**1 DOCUMENT** - *Publié le 30 Juin 2025*

Du mardi 1er juillet au vendredi 15 août 2025, partage tes vacances avec le vélodrome et tente de remporter un cadeau surprise !

**Règlement complet du concours photos estival organisé par le Vélodrome de Limoges Métropole**
(.pdf, 333,1 Ko)

**TÉLÉCHARGER**